Document generated on 06/03/2025 6:44 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

L'œuvre de Champlain

Lionel Groulx, ptre

Volume 12, Number 1, juin 1958

URI: https://id.erudit.org/iderudit/301886ar
DOI: https://doi.org/10.7202/301886ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Groulx, L. (1958). L'œuvre de Champlain. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *12*(1), 108–111. https://doi.org/10.7202/301886ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1958

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'ŒUVRE DE CHAMPLAIN *

Admettons qu'à une date difficile à fixer — autre que celle de 1608 — la France ait réussi ou décidé de prendre pied en Amérique du Nord, sur le fleuve Saint-Laurent. Pour peu que l'on tienne compte toutefois des prises de possession rapides et déjà fort avancées des Anglais sur la côte orientale de notre continent, un établissement français à Québec se peut-il concevoir à une époque passée celle de Richelieu ? Et de même qui le croirait possible sans l'intervention du grand ministre ?

Mais qui a déterminé Richelieu à ce que l'on appelait alors le « provignement » d'une Nouvelle-France ? Un Razilly, sans doute, et bien avant Razilly, les premiers missionnaires. Très tôt, l'évidence apparut à ces hommes de Dieu, d'un impossible succès de leurs entreprises, aussi longtemps que leur manqueraient l'appui et le prestige d'une présence française effective, puissante. Mais avant Razilly et avant les missionnaires, qui, plus que personne, avait conquis à la France ses premiers titres de possession sur le territoire canadien ? Qui avait exploré le Canada, en avait saisi la beauté grandiose, les gigantesques dimensions, l'avait exalté au-dessus de l'Acadie, au-dessus même de la Floride ? Ces notions et descriptions enthousiastes, qui les avait servies et resservies à son pays et à son roi ? Qui avait choisi le cap québécois comme le siège par excellence de la puissance française en Amérique, jetant ainsi la future colonie sur l'axe du Saint-Laurent avec les conséquences considérables qui allaient s'ensuivre: pénétration rapide au cœur du continent, la Nouvelle-France orientée vers les proportions d'un empire ? Qui avait posé les prémisses de cette histoire, si ce n'est Samuel de Champlain ?

---

* Le 24 mai dernier au soir, au Cercle Universitaire de Québec, le Conseil de la Vie française décernait au chanoine Lionel Groulx le « Prix Samuel de Champlain ». Dans son remerciement, le chanoine prononçait un bref éloge de Champlain. A l'occasion du 350e anniversaire de la fondation de Québec, ces pages pourraient être l'hommage de notre *Revue* au fondateur.

Sa conception de la colonisation, je le veux bien, n'eut point d'abord l'ampleur de celle que devait prendre, après sa mort, celle des fondateurs de Ville-Marie, si chimérique que celle-ci pût paraître à l'époque de 1640. Mais cet homme, si longtemps aux prises avec les rivalités des compagnies de commerce et avec la politique par trop distraite de la cour, qu'a-t-il jamais conçu d'autre qu'une colonie incontestablement organique ? Au courant des préjugés qui couraient en France sur le pays lointain, comme il aurait aimé — ainsi qu'il l'écrit — pouvoir dire « à celuy qui aura trente arpents de terre défrichés en ce pays là, qu'avec un peu de bétail, la chasse, la pêche, et la traitte avec les sauvages . . . il y pourra vivre . . . aussi bien que ceux qui auroient en France quinze à vingt mille francs de rentes. » Relisons ses deux appels, le premier au roi, en 1618, le second, à la Chambre de commerce de Paris, en 1621. Avec des couleurs fascinantes, en un tassement impressionnant de faits et de chiffres, il déroule le tableau des richesses du Canada. Tout y passe, tout s'y trouve des éléments dont se peut constituer une colonie vivante, solidement articulée en toute son économie : la terre, une terre de « dix-huit cens lieues de long, arrôsée des plus beaux fleuves du monde et des plus grands lacs » ; les pêcheries : pêche de la morue occupant six à sept cents vaisseaux français avec produit d'un million de livres chaque année ; pêche du saumon, pêche de « l'esturgeon marine », pêche des anguilles, sardines, harengs et autres poissons, d'une valeur annuelle chacune de 100,000 livres ; pêche de la baleine et autres animaux marins, avec un rendement possible de 700,000 livres ; après les pêcheries, les bois de «hauteur émerveillable » : 400,000 livres de cendres pour usage industriel ; 100,000 livres de goudron, brai, résine ; puis, les productions agricoles : 700,000 livres rien que pour le chanvre et ses produits manufacturés : câbles, cordages, agrès de vaisseaux ; un million d'or de cuivre, obtenu, comme au Pérou, par l'élevage du bétail ; un million de livres pour la production minière ; 400,000 livres de pelleteries. Ainsi allait Champlain, accumulant les espoirs mirifiques, jonglant si bien avec les chiffres que ses mémoires font penser au prospectus d'un moderne lanceur d'affaires.

Cette foi en l'avenir du Canada, qu'il l'y ait propagée ou non, il est bien connu, en tout cas, qu'elle existe dans l'entourage de l'homme de Québec. Sagard, sur le chemin du pays des Hurons, a partout, comme il dit, la « récréation d'une très-belle-veüe, d'un beau païsage » ; les terres lui sont apparues « toutes planes, belles, unies . . . couvertes de tres beaux bois », et la rivière « partout grande, large et profonde plus qu'aucune de nostre Europe ». Et lui aussi s'abandonne au rêve d'un splendide avenir : « Dans l'entretien de mes pensées, il m'arrivait . . . de grands souhaits d'y voir des villes et villages basties . . . mais ces pensées n'enfantaient en moy que des regrets de mon impuissance ». A peine débarqué au Canada, un autre récollet, le Père Jamet, écrit en France son chagrin de voir ce grand pays si vide : « J'ai vu le commencement de ce beau pays, je ne pouvois me soûler de le contempler ni de le regretter inhabité. » En son esprit un vaste plan de colonisation, de prise du sol, s'est déjà esquissé. Et le Récollet de supplier les parents de là-bas « de ne plus contraindre leurs enfants à se faire moines pour ne point diviser leurs terres, mais de les envoyer en ce pays où s'offrent à qui les veut prendre les beaux domaines. »

Champlain si souvent contrecarré, déçu, n'aura pas connu néanmoins le désenchantement des infortunés qui emportent avec eux leur rêve avorté. Quand il meurt le 25 décembre 1635, on peut dire que la Nouvelle-France est mise en train et en toutes ses ressources. Déjà, au dire de l'économiste Mont-Chrestien, la France, et dès 1615, venait chercher au Canada le bois de construction dont elle s'approvisionnait jusque-là en Suède, au Danemark, en Russie. Des personnes « soigneuses de leurs affaires », ainsi que disent les *Relations* de 1635, expédient en France du « mairin et des ais de chesne, bois pour chantiers, maritimes, et ce, pour une valeur de 10,000 francs par an ». Il n'y a pas jusqu'aux mines qui commencent à faire parler d'elles. Bientôt, assurent encore les *Relations* de ce temps, « tous ceux qui travaillent en bois et en fer, trouveront icy de quoi s'occuper ». En 1633, et en dépit de la contrebande anglaise, la Compagnie des Cent-Associés a récolté pour 80,000 écus de pelleteries. La prise du sol est commencée, nous annoncent encore les mêmes chroni-

queurs : « Nous commençons à voir l'ouverture de quelques campagnes, par les défrichements qu'on fait en divers endroits. » Les Jésuites tiennent une école ; le collège va se bâtir pour donner aux enfants des colons « la première teinture des lettres ». Les missions indiennes ont repris leur élan. Enfin, et pour la première fois, des pages écrites au Canada vont porter outre-mer l'annonce de l'ère nouvelle. Le Père Le Jeune s'en charge dans les *Relations* de 1635-1636. Il le fait en un style qui rappelle un peu trop celui de l'*Astrée* de M. d'Urfé ; mais l'entrain ni le rythme enthousiaste n'y manquent : La Nouvelle-France n'est plus ce qu'elle a été pendant tant de siècles, « une forest sans limites, la demeure de la barbarie » ; elle a cessé de n'être qu'un « magasin de peaux de bestes mortes », le pays où « les Lys (y) mourroient en leur naissance ». « Ceux qui n'ont point veu le Pays dans sa pauvreté, n'admirent pas peut-estre ces commencemens encore assez petits, pour moy je confesse ingénüement que Kébec me semble un autre païs, et qu'il n'est plus ce petit coin caché au bout du monde, où on ne voyait que quelques mazures et quelque petit nombre d'Européens. » Non. « L'aurore d'une douce et paisible prospérité se va répandant le long de nostre grand Fleuve . . . Il me semble qu'en contemplant le progrez des affaires de la Nouvelle France, je voy sortir une aurore des profondes ténèbres de la nuict, laquelle embellissant de ses rayons dorez la surface de la terre, se change à la parfin en ce grand Océan de lumière que le Soleil apporte. »

Messieurs, la rhétorique est née au Canada. Comment douter de l'existence de la colonie ? Cette Nouvelle-France de 1635 est encore une petite chose bien frêle, très fragile. Mais elle a bonne envie de vivre. Champlain, sur son lit de mort, aurait beaucoup pleuré, nous dit le Père Le Jeune. Le fondateur de Québec aurait pu sécher ses larmes. Il avait bien œuvré. Il avait pensé, agi en « citoyen », ainsi que l'écrira plus tard Charlevoix. Il n'avait accompli que l'œuvre de sa génération ; mais il l'avait accomplie : leçon opportune pour les hommes de tous les temps. L'avenir appartenait désormais à la cour de France.

LIONEL GROULX, ptre